



INFO PRESSE

Date : 11/07/2022

De la part de service communication
04 79 60 23 05 - communication@mairie-chambery.fr

Cérémonie du 14 juillet 2022 à Chambéry

Les habitantes et habitants sont conviés à assister à l'ensemble des cérémonies organisées dans le cadre de la fête nationale du 14 juillet. Les cérémonies et le défilé seront suivis d'un pot républicain donné dans les jardins de la préfecture, à l'invitation de la municipalité de Chambéry.

Prise d'armes et défilé, à partir de 10h, au départ du Palais de justice

La prise d'armes se déroulera de 10h à 10h45 en présence du 13^{ème} BCA, du SDIS 73, des cadets de la Gendarmerie nationale, de la préparation militaire marine, de portes drapeaux, de jeunes diplômés du service national universel, de l'Harmonie municipale ainsi que des autorités.

Après la cérémonie, le défilé prendra la direction de la rue Boigne par le boulevard du musée, le boulevard de la Colonne jusqu'à la place des Eléphants. Le défilé sera constitué du 13^{ème} BCA, de la Marine nationale, des sapeurs-pompiers de la Savoie (SDIS 73). Renouant avec une tradition chambérienne, le défilé officiel sera suivi de 150 danseurs du Festival des cultures du monde. Parmi les nouveautés cette année : les véhicules blindés multi-rôles « Griffon » de l'armée de terre (13^{ème} BCA) et un véhicule de secours du tunnel de Fréjus participeront au défilé.

Moment convivial et pot républicain à partir de 11h15, dans les jardins de la préfecture
A partir de 11h15, les Chambériens et Chambériennes sont invités à se rendre dans les jardins de la préfecture (château des Ducs de Savoie) par l'entrée piétonne de la place Caffé pour découvrir des danses du Festival culture du monde et partager un moment convivial autour d'un pot républicain offert par la Ville de Chambéry. *A noter, Seuls les personnes à mobilité réduite seront autorisées à entrer en véhicule dans l'enceinte de la préfecture.*

Pascal Bolot, préfet de la Savoie, Thierry Repentin, maire de Chambéry et Aurélie Le Meur, première adjointe, prendront la parole.

Sécurité de la manifestation

Les terrasses de la place du Palais de Justice seront démontées durant la manifestation. Seules les terrasses attenantes aux établissements resteront autorisées.

La circulation sera interrompue rue Jean-Pierre Veyrat à hauteur du palais de justice pendant la prise d'arme.

Le saviez-vous ? Le 14 juillet est un jour de Fête nationale depuis 1880

La loi *Raspail* faisant du 14 juillet une journée de Fête nationale annuelle a été promulguée le 6 juillet 1880.

On associe généralement le 14 juillet à la prise de la Bastille de 1789. C'est en réalité le 14 juillet 1790, la fête de la Fédération, qui est officiellement commémoré en France depuis plus d'un siècle. Qu'il s'agisse de la prise de la Bastille ou de la fête de la Fédération, la date du 14 juillet est le symbole de l'adhésion de la République aux Droits de l'homme et le refus de tous les despotismes.